

Titre: **Superviseur au centre nautique**

Statut : **Étudiant**

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de superviseur au centre nautique.

La description de tâches et responsabilité de l'emploi :

Sous l'autorité du responsable des plateaux et programmes, le superviseur du centre nautique supervise, coordonne et développe les activités du centre nautique NDIP et effectue toutes autres tâches connexes reliées à ce poste selon les besoins.

Tâches à accomplir

- Coordonner et superviser les activités du centre nautique;
- Encadrer et superviser le personnel de préposés au centre nautique;
- Voir à la planification de l'ouverture du centre;
- S'assurer de la planification et de la réalisation d'une programmation axée sur les activités nautiques;
- Agir à titre de leader auprès de l'équipe de travail;
- Collaborer aux journées de formation du personnel;
- S'assurer que le matériel soit en bon état d'utilisation, procéder aux réparations mineures ou voir à ce qu'une maintenance soit faite sur le matériel.
- Procéder à l'enregistrement et à la signature des contrats avec les clients et utilisateurs pour la location des embarcations;
- Prend les réservations au téléphone ou directement au centre nautique;
- Tient à jour la liste des réservations et les statistiques d'utilisation et de fréquentation;
- Appliquer la tarification et la réglementation en vigueur du centre nautique.
- Selon les réservations et les demandes des membres, dirige et assigne les gens vers les embarcations demandées;
- Prépare le matériel et les équipements, effectue tous les transports nécessaires, effectue les mises à l'eau, etc.;
- Explique les règles de sécurité nautique et la sécurité respective de l'embarcation aux utilisateurs avant les départs en excursion;
- Voit à l'organisation physique du kiosque d'accueil, au rangement du matériel et à la préparation physique et matérielle des embarcations;
- Soutient ses collègues avant les départs et à l'arrivée des groupes.
- Assure la surveillance et la sécurité des biens du club nautique.
- Assure un suivi avec son supérieur immédiat concernant les besoins relatifs au bon fonctionnement du centre.

Exigences de l'emploi :

- Posséder son permis de conducteur des petites embarcations à moteur (un atout);
- Avoir le souci de la satisfaction du citoyen;
- Posséder un sens de l'organisation et de l'initiative;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être ponctuel et fiable;
- Être motivé, responsable et autonome;
- Avoir une formation niveau 1 en kayak de la FQCK, un atout;
- Connaissance adéquate des deux langues parlées;
- Avoir une formation RCR premiers, soins / ou sauveteur national, un atout.

Horaire: Selon les conditions météorologiques, jusqu'à un maximum de 40 heures par semaine, du lundi au dimanche, selon un horaire à confirmer.

Taux horaire: Selon le salaire de la convention collective présentement en vigueur.

Période d'affichage : du 15 janvier au 23 février 2018

Entrée en fonction : du 7 mai au 7 septembre 2018

Veuillez soumettre votre candidature par écrit au plus tard le 23 février 2018 à 16h30, au Service des ressources humaines de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot au 21, rue de l'église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V8P4, par télécopieur au 514-453-8961 ou par courriel à ressourceshumaines@ndip.org.